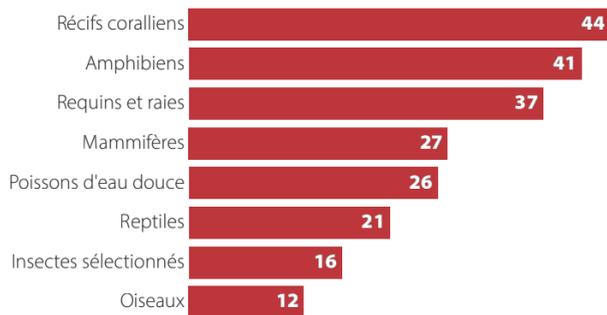


Le coelacanth des Antilles.
© HELMUT MEYER ZUR CAPELLEN.

Espèces menacées d'extinction

Pourcentage d'espèces menacées dans des groupes spécifiques*



*Comprend les espèces classées comme « très menacées », « menacées » ou « vulnérables ».

Source : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Le takahé du Sud

Le takahé du Sud (*Porphyrio hochstetteri*), un grand oiseau néo-zélandais incapable de voler, était lui aussi considéré comme éteint. Geoffrey Orbell, médecin et ornithologue amateur, croyait pourtant en sa survie, malgré les moqueries de ses pairs. En 1948, Orbell lança une expédition dans la région des fjords néo-zélandais et découvrit plusieurs spécimens vivants dans les montagnes Murchison. Cette trouvaille fit de lui un héros national. Grâce à des programmes de conservation, la population de takahés compte aujourd'hui plusieurs centaines d'individus.



© BELGA/AFP.



© TERRY WHITTAKER.



© BELGAIMAGE.



© JFIEBER.

Le crapaud accoucheur de Majorque

Les mâles du crapaud accoucheur de Majorque (*Alytes muletensis*), longs d'à peine quelques centimètres, sont connus pour porter les œufs enroulés autour de leurs pattes afin de les protéger jusqu'à l'éclosion. Décrit en 1977 comme une espèce fossile, on pensait que l'amphibien ne serait jamais retrouvé vivant. Pourtant, en 1979, le biologiste espagnol Joan Mayol découvrit par hasard des crapauds inhabituels dans les montagnes de Tramuntana, à Majorque. L'espèce avait survécu dans des ruisseaux de montagne, difficilement accessibles aux prédateurs venus du continent, comme les serpents ou certaines grenouilles. Aujourd'hui, le crapaud accoucheur est strictement protégé et préservé grâce à des programmes d'élevage en zoo. Dans la nature, il reste toutefois menacé d'extinction. AX.BI

Faveurs sexuelles contre temps de jeu : des chiffres « affreux »

Une étude inédite fait état d'un nombre affolant de sportives et sportifs, pros ou amateurs, victimes d'une forme de corruption sexuelle.

Tribune de Genève

REBECCA GARCIA

Sextorsion : méthode de chantage exercée sur une personne à partir de photos ou de vidéos la montrant nue ou en train d'accomplir des actes sexuels » (selon la Prévention suisse de la criminalité). Définition correcte. Mais incomplète. Le terme peut aussi traduire la corruption sexuelle. Dans le monde du sport, cela s'illustre par la dynamique de pouvoir entre un entraîneur (ou toute autre personne influente) et un athlète. Le premier réclamant au second des faveurs sexuelles.

Deux chercheuses se sont penchées sur cette question dans leur étude internationale intitulée « Lever le voile sur la sextorsion dans le sport : une enquête globale dans le *nexus* de la violence sexuelle, l'abus de pouvoir et la corruption pour augmenter la protection ». Près d'un répondant sur cinq (96 sur 478 sondés) s'est déclaré victime de sextorsion ; 37 d'entre eux étaient mineurs au moment des faits.

La coauteure Whitney Bragagnolo a reçu des témoignages glaçants. Comme celui de cet entraîneur australien qui a exercé dans un sport d'élite en Europe entre 2016 et 2022 : « J'ai entendu beaucoup d'histoires de propriétaires de clubs plus âgés qui signaient et échangeaient des faveurs contractuelles contre un rapport sexuel. »

Il y a aussi l'affaire de cet entraîneur qui s'occupait des M18 du Mali en basket-ball. La Fiba (Fédération internationale de basket-ball) a été sommée de mandater une enquête indépendante sur ce qu'il se passait dans cette équipe en 2021. Résultat : les joueuses étaient incitées à entretenir des rapports sexuels en échange d'une sélection. En cas de résistance ou de dénonciation, elles en étaient écartées.

« Le rapport décrit une acceptation institutionnalisée de l'abus, avec des cas documentés jusqu'en 2000 », souligne encore la chercheuse. Les exemples ne manquent malheureusement pas. Le directeur de l'outil de dénonciation Swiss Sport Integrity s'est alarmé des chiffres de l'étude : « Ils sont vraiment affreux », commente Ernst König.

La peur des représailles

La thématique est sensible. Carole Gomez, assistante diplômée en sociologie du sport sur les questions d'intégrité et de gouvernance à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne, observe : « Il y a une communication assez développée des sanctions lors des cas de dopage, de corruption, de paris sportifs ou de trucage de match. En revanche, sur les questions de *safeguarding* (mesures prises pour protéger la santé, le bien-être et les droits humains des personnes, NDLR), il est rare de voir des informations publiées, ce qui rend l'évaluation de la situation très compliquée. »

Ce mutisme n'encourage pas les victimes à se manifester à l'interne. Elles

se tourneraient donc vers les instances de signalement pour espérer être entendues. Mais il ne s'agit que de la pointe visible de l'iceberg : seulement 17 % des victimes ont transmis leur cas à des mécanismes de signalement, selon l'étude sur la sextorsion. « Une des conclusions les plus troublantes de la recherche porte sur le non-signalement », confirme Whitney Bragagnolo.

Face à cette réalité, la question du pourquoi a logiquement été posée. Les réponses sont teintées de résignation. « Je ne croyais pas que quoi que ce soit puisse être fait pour m'aider », ont répondu 60,4 % des sondés. « Je ne pensais pas que l'agresseur serait puni », estiment 58,5 % des répondants, tandis que 52,8 % du panel affirment : « J'ai eu peur que cela impacte négativement ma carrière. » Parce que les agresseurs se trouvent à des postes clés, d'où ils contrôlent la sélection, le temps de jeu ou même le financement des athlètes. Ces derniers ont tendance à se taire pour conserver une place dans l'équipe.

Le mutisme gagne aussi ces victimes, qui ne savent pas vers qui se tourner. « Mon agresseur était un avocat exerçant au sein de la fédération nationale d'haltérophilie », témoigne une athlète dans l'étude. « Il gérait lui-même les rapports sur les incidents, donc il n'y avait aucun intérêt à reporter ses agissements... ça n'aurait mené à rien, ou alors il se serait exonéré de toute charge. » La chercheuse reçoit personnellement des messages d'athlètes désespérés qui ne savent pas à qui

s'adresser : « Beaucoup disent ne pas se sentir en sûreté en se tournant vers leur propre organisation sportive, même s'ils en font partie depuis des années. Cette méfiance en dit long. »

L'abus se retrouve à tous les niveaux

Le problème est le même à tous les échelons du sport. Whitney Bragagnolo a constaté que la sextorsion prévalait autant au niveau amateur (25 % des cas reportés) qu'au niveau professionnel ou élitare (26 %).

Il existe l'approche graduelle. Un prétexte d'enseignement : il faut bien soutenir le jeune gymnaste sur les barres parallèles pour qu'il s'améliore. La main qui traîne s'oublie avec les médailles.

On imagine aussi volontiers l'argument de la santé : après tout, le massage prodigué a des vertus que la vertu ignore. Interrogée, la chercheuse confirme que des suggestions subtiles ou ambiguës grandissent et deviennent plus explicites au fil du temps, à mesure que l'agresseur teste les limites.

Mais l'approche crue et directe existe également. Elle survient davantage quand la différence de pouvoir est notable ou quand l'agresseur se sait tranquille. Il peut s'agir de fédérations dans lesquelles chaque athlète n'est qu'un espoir parmi de nombreux autres. Ou de structures familiales où les agresseurs sont populaires à un tel point que personne ne les soupçonne de pouvoir faire du mal.

Les sportifs et sportives interrogés dans l'étude ne sont pas dupes : s'ils n'ont pas été directement victimes, ils savent que ces pratiques existent. Whitney Bragagnolo : « Près de la moitié des participants à notre sondage ont jugé "très à complètement probable" que quelqu'un dans une position de pouvoir dans leur environnement sportif immédiat abuse de son autorité pour du sexe, et plus de la moitié connaît quelqu'un qui a expérimenté une telle coercition. » C'est un triste constat : la présence de prédateurs n'étonne même plus.